

Que M. Chamberlain eût consenti à prélever des impôts douaniers au préjudice du reste du monde et à établir des relations commerciales basées sur le libre-échange entre les différentes parties de l'Empire, je ne le pense pas et ne le crois pas. Je suis d'avis que M. Chamberlain n'aurait guère été disposé à faire une telle proposition. Je le crois pour ce motif-ci, c'est que s'il l'eût fait, il lui aurait été impossible, dans l'état où se trouve actuellement l'opinion publique en Angleterre, de rester dans la vie publique. Il n'aurait pas pu maintenir sa position comme membre d'aucun Gouvernement, que ce fut un Cabinet radical comme celui qu'il préférerait lorsqu'il est entré tout d'abord dans la vie publique, ou l'Administration de lord Salisbury. Peu importe la couleur politique du Gouvernement de la mère-patrie que vous prenez pour objectif, vous constaterez qu'il est en faveur de la liberté du commerce. Le public est unanimement favorable à une telle politique, et M. Chamberlain, comme tout homme ne désirant pas être considéré par l'opinion publique du pays comme absolument incapable de lui rendre aucun service, vu l'état actuel de ses exigences, ne pouvait pas et n'aurait pas pris la responsabilité de faire une telle proposition. Il y a cette différence-ci entre les vues professées par mon honorable ami et ceux qui sont d'accord avec lui, et les opinions qui ont été adoptées par ce Gouvernement quant à ce qui concerne cette question commerciale : Tout en maintenant qu'il est important d'établir des relations commerciales plus étendues entre les différentes parties de l'Empire, mon honorable ami est absolument hostile à l'idée d'en arriver là sans que le Gouvernement anglais fasse quelque concession spéciale en faveur des produits canadiens expédiés sur le marché d'Angleterre. Il ne pourrait pas obtenir cela ; cette faveur ne lui serait jamais accordée, car cela nuirait considérablement à quatre-vingt-cinq pour cent du commerce du Royaume-Uni, et cela étant, l'honorable sénateur n'est pas disposé à prendre les arrangements que nous avons conclus, et que je considère avoir une grande importance politique, sans tenir aucun compte des bénéfices matériels qui peuvent découler de ces mesures commerciales.

Y a-t-il un seul homme qui mette en doute le fait que la concession obtenue en matière commerciale basée sur un tarif de préférence, surtout le commerce privilégié

avec le Royaume-Uni, ait eu pour effet de mettre immédiatement notre pays en évidence, de provoquer l'examen des affaires du Canada et de ses relations avec l'Empire, d'attirer l'attention sur notre pays comme champs ouvert à l'immigration, sur le Canada comme pays offrant des placements aux capitaux anglais ? Est-ce que tout le monde ne voit pas, à part la question commerciale, qu'une immense impulsion fut aussi donnée dans cette direction au courant de l'immigration par l'adoption de cette politique, et qu'elle a procuré au Canada, grâce à l'amitié qu'elle lui a valu de la part de la mère-patrie, grâce aux sympathies dont ce pays s'est vu entouré, comme conséquence de cette concession, une situation, un rang qu'il n'aurait pas occupé, et qu'il n'aurait probablement pas pu s'assurer d'une autre manière.

Mon honorable ami a dit qu'en ce qui concerne la seconde Chambre, certaines personnes en demandaient la suppression. J'ignore si mon honorable ami entendait ou non m'appliquer personnellement ces observations, mais je puis dire ceci à l'honorable sénateur : je n'ai jamais demandé qu'il n'y eut qu'une seule Chambre. J'ai toujours prétendu que dans notre système constitutionnel, il fallait deux Chambres pour la protection de la liberté, et de la propriété, ainsi que pour la garantie et le maintien intact de nos institutions politiques.

**L'honorable sir MACKENZIE BOWELL :** J'ai dit explicitement que je ne savais pas que l'honorable Ministre eût jamais demandé l'abolition du Sénat.

**L'honorable M. MILLS :** Au contraire, j'ai toujours proclamé la nécessité d'avoir deux Chambres. En en appelant, il y a environ trois ans, au corps électoral de la circonscription que j'ai représentée pendant trente ans, lorsqu'on me demanda si je serais en faveur de l'abolition du Sénat — car cela paraissait être une doctrine préférée par nos amis les Patrons — j'ai dit que j'aimerais autant penser de traverser le lac Érié dans un canot et espérer atteindre heureusement l'autre rive, que d'administrer le gouvernement de ce pays pendant un certain temps sans qu'il y eut commotion ou révolution, si nous n'avions seulement qu'une seule Chambre. Telle a été mon opinion depuis bien des années, et c'est encore aujourd'hui ma manière de voir. Mais je considère qu'il est parfaite-